

tolérer le genre de grossièretés qu'on me lance et aussi à tous les députés de l'opposition. C'est une attitude honteuse et inacceptable de la part d'un premier ministre du Canada.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je mets au défi quiconque dans l'opposition d'affirmer qu'il m'a entendu souffler le moindre mot, et je mets aussi au défi le sténographe du compte rendu officiel de dire qu'il m'a entendu parler de la sorte.

M. Alexander: Je pensais bien, monsieur l'Orateur, que le premier ministre reculerait, mais si quelqu'un fait ce geste-ci, sa signification ne laisse aucun doute.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! Le député de Broadview a la parole.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Je m'excuse auprès du député de Broadview. Le député de Winnipeg-Nord-Centre invoque le Règlement.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement pour faire appel à votre protection. Le premier ministre vient de lancer un défi au sténographe officiel de la Chambre. Nous n'y pouvons rien, tous tant que nous sommes. Je demande à Votre Honneur de protéger le sténographe officiel de la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Le député de Broadview.

LE CHÔMAGE—DEMANDE DE PROLONGATION DES PRESTATIONS SAISONNIÈRES

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné le facteur temps à l'égard des programmes que le gouvernement a mis en œuvre pour surmonter la situation du chômage, le premier ministre songera-t-il à repousser la date d'expiration des prestations saisonnières, qui est fixée au 1^{er} juin dans le cadre de la loi sur l'assurance-chômage, en attendant que le chômage se résorbe?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, si le député veut bien patienter encore quelques jours, il verra que la Chambre sera saisie d'un nouveau bill modificateur de la loi sur l'assurance-chômage, et c'est ce bill qui a inspiré le Livre blanc signalé à la Chambre il y a quelque temps.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence permettra au député de Hamilton-Ouest de poser une question supplémentaire même si elle vient de signifier au député de Shefford qu'elle lui accorderait la parole.

LE CHÔMAGE—LE QUÉBEC ET LE LIVRE BLANC SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, le sourire du premier ministre a eu pour effet d'apaiser ma colère, mais je voudrais qu'il nous dise si, à

[M. Alexander.]

la suite de l'opposition manifestée par la province de Québec à l'endroit du Livre blanc sur la réforme de l'assurance-chômage, une entente a pu, en fait, être conclue sur les points de désaccord, et si le Québec accepte maintenant la philosophie de ce Livre blanc?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne puis parler au nom de la province de Québec. Il y a eu un certain nombre de réunions avec eux. Le député se rendra compte qu'il débouchera sur la présentation d'un projet de loi à la Chambre. Je ne puis prédire la position que prendra le Québec ni vous dire comment il réagira à ce bill.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La présidence a donné la parole au député de Shefford. Le député aurait-il l'obligeance de se rasseoir? J'ai annoncé qu'il n'y aurait plus, pour le moment, de questions supplémentaires sur cette importante question. Je reviendrai au député de Spadina dans un instant. Je crois comprendre que le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles veut invoquer le Règlement.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je crois qu'il est d'usage de permettre à chaque parti de poser une question principale. Notre parti n'a posé aucune question importante.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Je suis sensible à l'argument du député. Il arrive à la suite de la première question générale, que deux des partis d'opposition se partagent les supplémentaires, si bien que les membres du parti qui siègent à l'extrême gauche n'ont pas l'occasion de poser une question. L'équité et la justice demandent qu'on leur donne cette possibilité, car près de la moitié de la période est accaparée par un ou deux des partis à la Chambre. C'est pourquoi je suis enclin à faire une exception cet après-midi. J'ai pris bonne note de l'argument, et je suis sûr que le député de Shefford est prêt à attendre un instant que j'entende le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Je suis tout disposé à attendre que le député de Shefford ait fini.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT AU SUJET DU GEL DES SALAIRES

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, j'ai cru, un certain temps, que les grimaces à la Chambre m'auraient empêché de poser des questions.

Je désire poser une question au très honorable premier ministre relativement au gel des salaires. Constatant que souvent la politique canadienne se fonde sur celle des États-Unis en ce qui a trait, par exemple, à la fluc-